

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Créancecy

dossier n° PC 021 210 18 B0009

date de dépôt : 13 septembre 2018

demandeur : Madame Marie-Laurence NEYRON
pour : l'aménagement d'une maison
d'habitation.adresse terrain : 53 rue Saint Leger lieu-dit
Beaume, à Créancecy (21 320)

ARRÊTÉ

A2018-61

accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Créancecy,

Vu la demande de permis de construire présentée le 13 septembre 2018 par Madame Marie-Laurence NEYRON demeurant 51 rue Saint Leger lieu-dit Beaume, Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la demande :

- pour l'aménagement d'une maison d'habitation ;
- sur un terrain situé 53 rue Saint Leger lieu-dit Beaume, à Créancecy (21 320) ;
- pour une surface de plancher créée de 15 m² ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le maire en date du 13 septembre 2018;

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article unique

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à CREANCECY Le 1 octobre 2018

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT